

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : **Messaouda soudani**

<https://www.cadre21.org/membres/1fcf3ebacc11961f20cf645e>

Date d'obtention : 2024-02-21 16:41:18

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

les étapes de la méthode Sexto sont 4: il faut d'abord parler a l'auteur du signalement et a la jeune victime pour le rassurer. Ensuite, évaluer l'incident sans porter jugement et remplir la grille d'évaluation. Apres, on doit vérifier l'information , chercher toutes autres personnes impliquées dans la situation, les témoins et les parler un a un pour les demander de ne plus parler de la situation avec d'autres jeunes pour éviter la propagation de l'information. finalement, parler au jeune instigateur pour obtenir sa version des faits et pour bien comprendre son intention si c'est impulsive ou malveillante.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

- bien respecter les étapes de la méthode Sexto pour avoir une intervention efficace.
- si ce n'est pas une infraction criminelle au sens de la loi, on doit traiter le dossier conformément aux politiques internes.
- si les parents qui nous avisent et on n' a pas une information adéquate sur la répercussion de geste sur le jeune, on doit diriger les parents aux services de la police.
- il est important de connaitre la nature des intentions et l'entendu de la situation pour déterminer la nature de la situation .
- bien vérifier l'information auprès des autres jeunes impliqués témoins afin de guider la suite des interventions.
- il faut bien faire la différence entre intention impulsive et intention malveillante pour nous guider dans la suite des interventions.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

l'étape 2 Évaluer l'incident me semble la plus délicate, car il y a plein de détails ou juste un simple oubli peut changer l'intervention. aussi, la nature de la situation peut avoir un impact sur l'inconfort de l'intervenant, comme il peut tomber facilement dans le piège de jugement.